Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260305-B_2026_03_05_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

Convoqué par courrier électronique du 27 février 2026, le bureau communautaire élargi à l'ensemble des maires s'est réuni au siège en présentiel.

Le jeudi 5 mars 2026 à 17 h 30

sous la présidence de Monsieur Stéphane LE DOARÉ, président et maire de PONT-L'ABBÉ,

Membres du BC :

Présents (Quorum à respecter : 6) :

- M. Jean-Louis BUANNIC, vice-président, PENMARC'H
- Mme Nathalie CARROT-TANNEAU, vice-présidente et maire, TREFFIAGAT
- Mme Valérie DRÉAU, conseillère communautaire déléguée, PONT-L'ABBÉ (à partir de la délibération n° B-2026-03-05-02)
- M. Jean-Claude DUPRÉ, vice-président, COMBRIT
- M. Jean-Michel GAIGNÉ, vice-président, LOCTUDY
- M. Éric JOUSSEAUME, vice-président et maire, ÎLE-TUDY
- M. Stéphane LE DOARÉ, président et maire de PONT-L'ABBÉ
- M. Yannick LE MOIGNE, vice-président, PLOBANNALEC-LESCONIL
- M. Jean-Luc TANNEAU, vice-président et maire, GUILVINEC

Excusés :

- M. Ronan CRÉDOU, vice-président et maire, PLOMEUR
- M. Stéphane MOREL, vice-président et maire, TRÉGUENNEC

Élargi aux maires :

Le bureau communautaire a été élargi à l'ensemble des maires compte-tenu des points mis à l'ordre du jour. Cependant les maires non-membres du bureau ou leurs représentants **ne prennent pas part au vote sur les sujets soumis à délibération** :

- M. Cyrille LE CLEAC'H, maire, PLOBANNALEC-LESCONIL
- M. Jean L'HELGOUARC'H, maire, TRÉMÉOC
- M. Christian LOUSSOUARN, maire, COMBRIT

Excusés :

- M. Jean-Edern AUBRÉE, maire, SAINT-JEAN-TROLIMON
- M. Serge GUILLOUX, maire, LOCTUDY
- M. Jean-Paul STANZEL, maire, PENMARC'H

Secrétaire de séance : Éric JOUSSEAUME

Assistaient également à la réunion :

M. Arnaud DUBOURG, directeur adjoint
M. Jonathan GAUTHIER, directeur adjoint
Mme Sandrine BÉDART, directrice générale des services

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260305-B_2026_03_05_1-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Bureau communautaire du 5 mars 2026	N° Acte : B-2026-03-05-01
Objet : Attribution des différents lots de la consultation relative à la création d'une maison France services – maison de l'économie à Pont-l'Abbé	Classification : 1.1 – Marchés publics

Le 10 décembre 2025 a été mise en ligne la consultation relative à la création d'une maison France services – maison de l'économie à Pont-l'Abbé.

Cette consultation est passée selon la procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1 du Code de la commande publique.

Cette consultation est divisée en 17 lots :
- Lot 01 – Dépollution ;
- Lot 02 – Désamiantage – démolition ;
- Lot 03 – Terrassement VRD – aménagements extérieurs ;
- Lot 04 – Fondations profondes ;
- Lot 05 – Gros-œuvre ;
- Lot 06 – Charpente bois ;
- Lot 07 – Charpente métallique – serrurerie ;
- Lot 08 – Couverture et étanchéité ;
- Lot 09 – Menuiseries extérieures ;
- Lot 10 – Plâtrerie – cloisons – doublage ;
- Lot 11 – Menuiseries intérieures bois ;
- Lot 12 – Revêtements de sol – faïences ;
- Lot 13 – Peinture – nettoyage ;
- Lot 14 – Ascenseur ;
- Lot 15 – Rideaux ;
- Lot 16 – Chauffage – ventilation – plomberie ;
- Lot 17 – Électricité.

La date limite de remise des offres a été fixée au lundi 26 janvier 2026 à 12 h 00. À cette date, 41 plis ont été réceptionnés pour l'ensemble des lots.

Les maîtres d'œuvre (BRA et SOBRETEC) ont procédé à l'analyse des offres après avoir demandé des éclaircissements sur l'offre de certains candidats. À la suite d'une première analyse, il a été décidé de demander un effort financier à l'ensemble des candidats.

L'analyse des offres a été présentée lors de la séance du bureau communautaire., afin que les membres du bureau puissent se positionner quant au choix d'attribution (en application de la délégation du conseil communautaire au bureau).

Considérant que les marchés supérieurs à 500 000 € sont attribués par le bureau communautaire ;

Vu l'article L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- attribue les différents lots de la consultation relative à la création d'une maison France services - maison de l'économie à Pont-l'Abbé comme suit :

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 029-242900702-20260305-B_2026_03_05_1-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD	
Bureau communautaire du 5 mars 2026	N° Acte : B-2026-03-05-01
Objet : Attribution des différents lots de la consultation relative à la création d'une maison France services – maison de l'économie à Pont-l'Abbé	Classification : 1.1 – Marchés publics

Lot	Entreprise	Montant en € HT
Dépollution	SEREA	221 921,00
Démolition et désamiantage	LE PAPE	30 737,00
Terrassement – VRD et aménagements paysagers	LE PAPE	415 847,00
Fondations profondes	PRISER	60 465,26
Gros-œuvre	LE BRIS	835 000,00
Charpente bois – murs ossature bois	MCA	385 150,00
Charpente métallique et serrurerie	CORLAY MÉTALLERIE	132 060,00
Couverture et étanchéité	AEB	214 145,29
Menuiseries extérieures	MIROITERIE DE CORNOU.	418 000,00
Plâtrerie, cloisons et doublage	SOPLAC	465 260,00
Menuiseries intérieures bois	SEBACO	318 000,00
Revêtements de sols et faïences	SOL DE CORNOUAILLE	109 524,97
Peinture et nettoyage	COULEUR SAFIR	69 000,00
Ascenseurs	ORONA	21 800,00
Rideaux et stores	CYBSTORES	127 937,22
Chauffage, ventilation et plomberie	PROTHERMIC	424 297,40
Électricité	EDC	290 000,00

- autorise le président à signer les marchés avec les entreprises retenues.

Pour extrait conforme,

Le président,
Stéphane LE DOARÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BIGOUDEN SUD (Finistère)